



Préambule : A l'instar de ce qui se pratique déjà dans d'autres départements, j'ai souhaité que l'inspection académique du Vaucluse se dote à son tour d'un bulletin départemental hebdomadaire.

Accès simplifié à l'information et communication partagée caractérisent cet outil de travail appelé à se substituer, dès le premier numéro, aux circuits habituels de diffusion des documents administratifs. En effet, le bulletin départemental a pour vocation d'intégrer la totalité des circulaires et notes de service qui vous étaient adressées séparément par vos correspondants habituels : chefs de division, conseillers techniques ...

Chaque mardi, vous trouverez, au sommaire du bulletin départemental et sous l'intitulé du service, la nomenclature des textes produits la semaine précédente avec les liens correspondants.

Au fil des numéros, cette compilation facilitera pour les usagers du B.D. la constitution d'archives vivantes et diminuera d'autant le risque de perte en ligne.

Je vous invite à vous emparer de ce nouvel outil et à me faire part, si nécessaire, de vos propositions d'amélioration.



Avignon, le 12 octobre 2010



éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la
Valorisation des
Ressources Humaines

Dossier suivi par
Sylvie LE GOUADEC
Téléphone
04 90 27 76 25
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
sylvie.le-gouadec
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale, chargés de circonscription

Objet : supplément familial de traitement (S.F.T.) - RAPPEL

Nombre d'enseignants n'ont pas fait retour des imprimés relatifs au supplément familial de traitement avant la date limite fixée au 1^{er} octobre 2010.

Je vous remercie donc de bien vouloir rappeler à l'ensemble des enseignants placés sous votre autorité les règles en la matière, en vous référant à la circulaire qui vous a été communiquée par courrier électronique le 13 septembre 2010.

Un délai supplémentaire est accordé aux agents retardataires qui doivent me faire parvenir **impérativement pour le 22 octobre 2010 au plus tard** les imprimés disponibles sur le site de l'Inspection Académique www.ia84.ac-aix-marseille.fr.

Si je ne suis pas en possession des documents nécessaires à l'étude de vos droits, je serais dans l'obligation de procéder à la suspension immédiate du versement de cet avantage.

Pour l'Inspecteur d'Académie,
et par délégation,
La Secrétaire Générale

Sylvie TAIX





Avignon, le 8 octobre 2010



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division
de la Scolarité**

Référence
2010
Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers
84077 Avignon**

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Collèges publics et privés
Lycées et Lycées Professionnels publics et privés

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des écoles élémentaires
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale,
chargés de circonscription

Objet : Concours de la Nouvelle « Sculpteur ou Sculpture »

Le Concours de la Nouvelle « Sculpteur ou Sculpture » est créé par le Cercle de Poésie
« Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie ».

Ce concours veut inciter les jeunes à marcher sur les traces des grands écrivains et
permettre aux élèves de montrer leurs capacités littéraires.

Le concours étant ouvert également aux adultes, les enseignants peuvent y participer. Cette
année, il porte sur la mise en scène d'un sculpteur ou la mise en valeur d'une sculpture.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé : Bernard LELOUCH

PJ : règlement et fiches de participation





CONCOURS DE LA NOUVELLE

« SCULPTEUR ou SCULPTURE »

créé par le Cercle de Poésie

« Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie »

19 rue de la Forte Maison - 02400 NOGENTEL
e-mail : jeanclaude.belin@wanadoo.fr
site internet : <http://perso.orange.fr/4pointscardinauxpic>

Règlement

Article 1

Le cercle de poésie « Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie » organise un prix de la Nouvelle destiné à mettre en scène un sculpteur ou mettant en valeur une sculpture.

Ce concours est organisé avec la collaboration du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Édition Nationale, du Conseil Général de l'Aisne, de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Soissons, du Conseil Régional de Picardie et de la Ville de Château Thierry.

Avec nos partenaires :

- ❖ Les Dictionnaires LE ROBERT
- ❖ La BNP Paribas,
- ❖ La Ville de Château Thierry,
- ❖ La Communauté de Communes de la Région de Château Thierry.
- ❖ La Commission Européenne
- ❖ Le Parlement Européen

Article 2

Ce concours s'adresse à l'ensemble des établissements scolaires (écoles, lycées, classes préparatoires) ainsi qu'aux adultes de France et de tous les pays étrangers.

Tout lauréat de l'année précédente sera classé hors concours

Article 3

Chaque concurrent écrira en langue française une nouvelle de 4 pages maximum mettant en scène un sculpteur ou mettant en valeur une sculpture. Pour les scolaires, l'enseignant pourra intervenir dans la correction des fautes d'orthographe ou de syntaxe.

Article 4

Les nouvelles seront de préférence dactylographiées (format 21 x29,7).

Elles pourront rester manuscrites si elles sont très lisibles et, pour faciliter la photocopie, écrites à l'encre noire.

Elles seront fournies en 5 exemplaires, les 4 pages étant chaque fois agrafées.

Afin de garantir l'anonymat des candidats et l'indépendance du jury, chaque nouvelle portera en haut à droite :

- La catégorie : adulte, scolaire (classe)
- 2 lettres initiales de l'auteur
- 2 chiffres choisis

Il conviendra de vérifier que les codes restent lisibles sur la photocopie (éviter les bords de page). Chaque concurrent joindra à son envoi la fiche de participation ci-jointe dûment remplie ainsi que 2 enveloppes timbrées au nom du candidat ou de l'établissement pour les scolaires.

Les nouvelles et les enveloppes seront adressées à :

Concours de nouvelle « Aux Quatre Points Cardinaux »

Lycée Jean de la Fontaine

2 rue de Mosbach

BP 70159

F - 02404 CHATEAU THIERRY CEDEX

Mentionner en haut à gauche les coordonnées exactes de l'expéditeur (nom de l'établissement pour les scolaires)

Elles devront parvenir avant le **16 avril 2011**

Les envois postaux recommandés seront refusés. Il ne sera pas accusé réception des envois et les textes ne seront pas retournés.

Les œuvres primées pourront être publiées en un recueil collectif sauf opposition écrite de l'auteur (ou de son représentant légal s'il est mineur)

Article 5

Le concours sera doté de dictionnaires, livres, tableaux et de prix en espèces

Article 6

Chaque lauréat se doit d'assister à la remise des prix. A défaut d'être présent, il devra demander par écrit l'envoi de son prix. Les frais postaux seront à sa charge.

Article 7

Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions du jury qui seront sans appel.

Renseignements : Monsieur Jean Claude BELIN

19 rue de la Forte Maison

F - 02400 NOGENTEL

Téléphone/fax : +33 (0)3 23 83 16 82

Email : jeanclaude.belin@wanadoo.fr

Site Internet : <http://perso.orange.fr/4pointscardinauxpic>



**FICHE DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE
NOUVELLES
(pour un adulte)**

Nom _____

Prénom _____

Adresse :

➤ N° _____ Rue _____

➤ Code postal _____ Ville _____

➤ Pays _____

➤ Téléphone _____

➤ Fax _____

Titre de la Nouvelle _____

Code de la Nouvelle _____